



Assemblée Générale Ordinaire
ADOCEE
Samedi 17 janvier 2009

Début de séance à 15h25

Présents :

- **ADOCEE** : Pierre Passemard, José Pietroni, Christiane Baelens, Michel Faucon, Céline Clerc
- **Organisateurs** : Jean-Pierre Pourquoiier (Le Puy en Velay), Raphaëlle Leonoff, Sandrine Bertin (Rambouillet), Dominique Bruniaux (Champclauson), Jacques Lebrat, Jean-Paul Boudon (Florac), Brigitte Vilgé, Eva Cassagnet (Tarbes), Joel Liconnet, Nadine Lafanachere (Montluçon), Michel Denayer (l'Alpes d'Huez), Jean-Jacques Donzelli (Castelsagrat), Yvon Ollivier (Corlay), Paule Pietroni (Oletta), Belkacem Benabar (Chanac), Guillaume de Thoré (Uzes – SHF)
- **Autres** : Jocelyne Alligier (l'Eperon), Yves Riou (les Cahiers du Cheval Arabe), François Kerboul, Jacques Domege (ATRM System)), Xabier Churruca, Maria Masramon, L Tarancon (EUVE GPS System), Gregory Ghyoros (AFVEE)

Excusé : Stéphanie Becquet

Le président Michel Faucon prend la parole.

Il commence par remercier Gérard Nicolas pour l'organisation de la journée.

Ensuite il expose sa déception quant au comportement des organisateurs par leur manque de communication et de retour, surtout concernant les absents.

Les mails et appels téléphoniques restent trop souvent sans réponse, ce qui est déplorable.

La plaquette de l'Eperon ne contient au final que 12 épreuves sur les 19 prévues au départ, lors de la réunion de septembre à Paris.

On dirait qu'on travaille dans le vide, dixit le président. La question de l'utilité de l'ADOCEE se pose à nous !

Rapport moral de l'année 2008 :

Le président Michel Faucon présente les différentes actions de l'ADOCEE et propose de faire un tour de table pour avoir l'avis de chacun sur l'avenir de l'ADOCEE.

Pour la plupart des présents, l'ADOCEE ne doit pas disparaître, car c'est une instance hors FFE qui a un pouvoir non négligeable car elle représente les organisateurs qui sont le berceau de l'endurance.

Il faut au sein de cette association une vraie cohérence, afin de faire avancer les choses. Une association est faite pour fédérer. Il faut trouver les moyens de communiquer et d'intéresser les membres et les non membres.

Etant donné les problèmes rencontrés avec la FFE (surtout au niveau du règlement), les membres proposent de faire un courrier au nom de l'ADOCEE en s'appuyant sur le règlement FEI (comme ce qui avait été fait en 2007 sous l'égide de P. Greget).

A l'unanimité, les membres sont pour.

Rapport financier de l'année 2008 :

Ce dernier est présenté par Christiane Baelens.

C'est la première année que l'ADOCEE a un bilan négatif depuis sa création.

Des propositions sont alors proposées :

- payer une cotisation annuelle (qui couvrirait les frais de gestion de l'association ainsi que la maintenance du site internet) ;
- utiliser le site internet comme support de la plaquette, pour remplacer celle de l'Eperon (moins onéreux et plus pratique car modifiable à tout moment).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

La plaquette de l'Eperon a été finalisée dans l'urgence, sans en connaître l'outil définitif. Ainsi, Tarbes a été supprimé de la plaquette sans en avoir avisé l'organisateur au préalable.

Le problème sera réglé directement par le président. Les organisateurs de Tarbes seront directement tenus au courant du résultat (essai d'avoir une publicité gratuite dans le prochain magazine).

Inévitablement, l'avenir de cette plaquette est mis en doute.

Or quelques organisateurs veulent la garder (Montluçon, Florac, Rambouillet, Tarbes, Champclauson).

Son avenir sera rediscuté lors de la prochaine réunion organisateurs.

Grégory Ghyoros, actuel président de l'AFVVEE, prend la parole : il insiste sur le fait qu'il faut être unis et forts... d'où la nécessité de garder intègre l'ADOCEE.

Il intervient alors sur la question des honoraires des vétérinaires : ce sont des honoraires libéraux. Or la loi empêche d'uniformiser le tarif. Pour contourner cette loi, les honoraires sont considérés comme pour des juges et non plus comme pour des vétérinaires (sauf en ce qui concerne les assurances).

Ainsi, les honoraires sont les suivantes (barème 2008) :

- 10 AMO pour les contrôles initiaux
- 15 AMO par jour de course
- 5 AMO pour les contrôles du lendemain
- Un maximum de 20 AMO pour les déplacements

Sachant que 1 AMO = 12.81 HT = 15.31 TTC

Pour n'avoir aucune surprise, il faut demander des devis. IL FAUT COMMUNIQUER !

De plus, il n'y aura plus de critique ni de reproche, de qui que ce soit, au sujet des vétérinaires qui souhaitent travailler gratuitement.

Une nouveauté apparaît en 2009 : l'ouverture des commissions vétérinaires aux « jeunes » vétérinaires. On entend par « jeunes » des vétérinaires novices (ce sont soit des étudiants, soit des vétérinaires n'ayant pas ou peu d'expérience sur le terrain des nationales).

Et pour finir, un point très important : les aires de trotting ! C'est le point de départ de biens des maux...

C'est le travail du Délégué Technique mais également de l'organisateur qui doit jouer le jeu et faire une aire de trotting convenable (il existe un cahier des charges).

Site internet www.adocee.com :

Alain Buffet a envoyé un devis pour la réfection et la maintenance du site.

3000€ pour la réfection

1300€ pour la maintenance

Certains membres se sont proposés pour faire faire des devis ailleurs (Christiane Baelens enverra à chacun le devis et le cahier des charges pour avoir un vrai comparatif).

ATRM System présente ensuite les nouveautés concernant leur matériel.

Et pour terminer, Guillaume de Thoré, président de la SHF, prend la parole au sujet de l'association, qui doit perdurer car c'est une spécificité de l'endurance (aucune autre discipline n'a de telle association).

Cette association est donc très importante.

José Pietroni prend la parole pour annoncer l'annulation de ses épreuves pour 2009 (Oletta).

17h25 : fin de séance.

Pour Le Président, Céline Clerc